

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2016-2017

► Inscription ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.

3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Stages intensifs Classes de Terminale

Fiche d'inscription
2016-2017

NOM PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Tél mobile étudiant Tél mobile parents

e-mail @

Établissement fréquenté en 2016-2017

Classe suivie Terminale L Terminale ES Terminale S

Spécialité Maths Phys.-Chimie SVT Éco.

Autre

Notes moyennes (sur 20) obtenues durant l'année scolaire en cours

Maths SVT Lettres Philo/Français

Phys-Chimie Sc. éco. Hist.-Géo Anglais

Études envisagées après le baccalauréat

Qu'attendez vous de ce stage ?

► Stage(s) choisi(s) ▼

- Toussaint 2016 (24-29 oct.) Février 2017 n°1 (6-11 février)
- Noël 2016 n°1 (19-23 décembre) Février 2017 n°2 (13-18 février)
- Noël 2016 n°2 (26-30 décembre) Février 2017 n°3 (20-25 février)
- "Étude de documents économiques et sociologiques" (Dimanche 9 avril 2017)
- Bac Blanc Prépasup (25-26-27 mai 2017)
- "Dernière semaine de révisions" (5-10 juin 2017) :
- Module Mathématiques (TS ou TES, enseignement obligatoire)
- Module Physique-Chimie (TS, enseignement obligatoire)
- Module Sciences éco. (TES, enseignement obligatoire)
- Module Maths (TS-TES, spécialité) Module Phys.-Ch. (TS, spécialité)
- Pré-rentrée 2017 (26-31 août)

prépasup

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Date et signature obligatoires ci-contre

Note : les stage de printemps (vacances de Pâques 2017) d'une part, ainsi que les cycles continus 2016-2017 d'autre part, font l'objet de fiches d'inscription spécifiques disponibles auprès du secrétariat.

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2016-2017

Sera retourné visé par le secrétariat

Affranchir
au tarif lettre
en vigueur

Melle - M.

Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constitue pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée sur la rue.

Visa PRÉPASUP

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le Mademoiselle, Monsieur,
Nous avons bien reçu votre inscription à l'un de nos stages "Terminales" et vous en remercions.

- **Terminale** L ES S
- Toussaint 2016 (24-29 octobre) Février 2017 n°1 (6-11 février)
- Noël 2016 n°1 (19-23 décembre) Février 2017 n°2 (13-18 février)
- Noël 2016 n°2 (26-30 décembre) Février 2017 n°3 (20-25 février)
- "Étude de documents" (Dim. 9 avril 2017) Bac Blanc Prépasup (25-26-27 mai 2017)
- "Dernière semaine de révisions" (5-10 juin 2017) :
- Module Mathématiques (TS ou TES, enseignement obligatoire)
- Module Physique-Chimie (TS, enseignement obligatoire)
- Module Sciences éco. (TES, enseignement obligatoire)
- Module Maths (TS-TES, spécialité) Module Phys.-Ch. (TS, spécialité)
- Stage de pré-rentrée 2017 (26-31 août)

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions